

Le Championnat Régional Séniors est une compétition individuelle, annuelle, pour l'attribution des titres de champion et vice-champion de la Ligue Nouvelle-Aquitaine.

Les Championnats de Ligue Séniors désigneront un champion par discipline : simple homme, simple dame, double homme, double dame et double mixte.

1. Le tournoi se déroulera selon les règles FFBaD et les dispositions particulières ci-dessous. Il est autorisé sous le numéro : À VENIR.

Le Juge- Arbitre sera : Emmanuel Lecointe.

2. Ce tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés FFBaD pouvant jouer dans la catégorie sénior.

3. Les tableaux proposés sont : les simples hommes, simples dames, doubles hommes, doubles dames et doubles mixtes. Seuls les tableaux ouverts pendant la compétition délivreront un titre.

Les tableaux seront divisés en plusieurs séries en fonction du CPPH. La série 1 sera constituée de 8 joueurs ou 8 paires, ceux qui ont le plus de points, répartis en 2 poules de 4 avec 2 sortants. Les inscrits suivants seront répartis au CPPH en décroissant, en poules. Le nombre de séries dépendra du nombre de terrains disponibles.

Les tableaux de mixtes se joueront le samedi, les doubles le dimanche et les simples sur les deux jours.

4. Afin de représenter au mieux la ligue Nouvelle-Aquitaine de badminton et les 12 comités départementaux qui la composent, des places seront réservées aux comités départementaux : les vainqueurs de plus haut niveau des championnats départementaux sont prioritaires pour les inscriptions en cas d'un nombre important de participants.

5. L'organisation gèrera le tournoi à l'aide du logiciel Badplus.

6. La compétition se déroule sur 7 terrains. Les horaires maximum sont : 08h-22h le samedi et 08h-19h le dimanche. Le nombre maximum de matches est fixé à 168 le samedi et 133 le dimanche.

7. La date limite d'inscription est le **vendredi 28 avril 2017** à réception du courrier, cachet de la poste faisant foi. Aucune inscription par mail ne sera acceptée. L'inscription des paires ne sera effective qu'à réception du règlement des deux joueurs.

8. Le tirage au sort et la confection des tableaux se feront le **vendredi 5 mai 2017**.

9. Le montant des droits d'engagements est de 11 € (un tableau), 13 € (deux tableaux), 15 € (trois tableaux).

10. Le paiement devra impérativement être joint aux feuilles d'engagement par chèque à l'ordre de Ligue Nouvelle-Aquitaine de Badminton. Dans le cas contraire, l'inscription ne sera pas prise en compte par l'organisation.

11. Les horaires des tableaux affichés sont donnés à titre indicatif et pourront éventuellement être modifiés.

12. Les volants sont à la charge des participants, avec partage égal entre les deux paires.

13. Le volant officiel de la compétition est le Yonex AS 30, en vente dans la salle.

14. Les matchs seront auto-arbitrés. Les finales, et si possible les demi-finales seront arbitrées par des officiels.

15. Tout joueur doit être présent dans la salle 45 mn avant l'heure présumée de son match. Il devra se faire pointer à la table de marque dès son arrivée. Tout joueur devant s'absenter doit en faire la demande aux juges arbitres.

16. Le temps de repos minimum entre deux matchs est de 20 min.

17. Les joueurs disposent de 3 min entre l'appel et le début de leur match, échauffement et test des volants compris.

18. Les volants touchant un obstacle au-dessus du terrain (câbles, paniers, éclairage, plafond) seront déclarés faute en jeu et une fois let au service.

19. Seuls auront accès au plateau de jeu, les joueurs devant disputer leur match, les membres du Comité d'Organisation, les juges arbitres, les arbitres, et au plus deux conseillers par double.

20. Les décisions des juges-arbitres sont sans appel.

21. Aucun participant ne doit faire l'objet d'une interdiction de participer aux compétitions et tournois officiels.

22. Les joueurs, les entraîneurs, les officiels d'équipes et techniques ont pris connaissance du code de conduite des joueurs et du code de conduite pour les entraîneurs, officiels d'équipe et technique, voir articles 3.9 et 3.10 du guide du badminton. Ces règlements seront affichés dans les gymnases le jour du tournoi.

23. Chaque participant inscrit au tournoi doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré forfait après la date de tirage au sort.

Si un joueur est forfait, il doit prévenir le plus tôt possible impérativement l'organisateur et éventuellement son(sa) partenaire s'il est inscrit en double. Celui (Celle)-ci doit alors préciser s'il (si elle) maintient son inscription en recherche ou s'il(si elle) annule sa participation sinon le caractère volontaire du forfait sera retenu. Tout joueur forfait adressera dans les 5 jours les pièces justificatives au siège de la Ligue Nouvelle-Aquitaine.

24. Les joueurs devront porter des tenues conformes avec le Règlement Général des Compétitions. En particulier, les surnoms, les diminutifs ou tout autre qualificatif en dehors de ceux autorisés par la FFbAD (nom du club, ville, nom du joueur) ne sont pas autorisés sur les maillots des joueurs, voir l'article 3.1.C2 du guide du badminton (qui sera affiché dans la salle).

25. L'utilisation de substance et de tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports. Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopant pour le sport devra le signaler au juge arbitre avant son premier match.

26. L'inscription au tournoi implique l'acceptation de ce règlement. Sauf indication contraire, toute personne inscrite accepte de céder à l'organisation ses droits à l'image pour les prises de vue réalisées durant le tournoi.